



FCA-26-CL-MQEXPR-3H-V2

PROGRAMME DE FORMATION

INTITULE DE LA FORMATION :

Maintien de qualification des exploitants, relative au contrôle technique des véhicules de Catégorie VL

OBJECTIF GENERAL DE LA SEQUENCE :

A l'issue de la formation, l'exploitant sera capable de connaître les dernières évolutions réglementaires et techniques nécessaires à son maintien de qualification.

REFERENCEMENT :

Le référencement de cette formation est conforme au point 3.1 du cahier des charges CDC 30 défini par le Département du contrôle technique des véhicules et des affaires transversales.

Notre programme de formation porte sur les thèmes définis par le référentiel du Département du contrôle technique des véhicules et des affaires transversales, en date du 8 septembre 2025.

TYPE D'ACTION DE FORMATION :

Maintien de la qualification des exploitants de centres de CT CL (point E de l'annexe IV de l'Arrêté du 23 octobre 2023 version consolidée). Entretien ou perfectionnement des connaissances (Article L 6313-1 du Code du Travail).

CATEGORIE DE VEHICULES CONCERNES :

Véhicules motorisés de Catégorie L.

PREREQUIS :

Aucun

PUBLIC VISE :

Prioritairement exploitant de centres de contrôle technique CL, qui ont suivi la formation de maintien de qualification exploitant VL ou PL de 14 heures, dans un délai inférieur à 1 mois ou réalisée en 2025.
Tout public

MODALITES D'INSCRIPTION :

Inscription transmise au plus tard la veille de la formation

Pour les personnes en situation de handicap, contacter le référent Handicap fcact@orange.fr

NOMBRE MAXIMAL DE STAGIAIRES PAR SESSION :

14 stagiaires en présentiel

Ou 6 en distanciel

Ou 9 stagiaires en session hybride dont 6 en distanciel et 3 en présentiel

MOYENS D'ENCADREMENT :

Les formations sont dispensées par un formateur habilité par l'organisme FCA et disposant des références techniques et pédagogiques le rendant apte à animer cette formation.



FCA-26-CL-MQEXPR-3H-V2

PROGRAMME DE FORMATION

DUREE : 3 heures

METHODE PEDAGOGIQUE :

Les modules du référentiel seront abordés selon 2 méthodes avec la répartition suivante :

- Cours magistraux en présentiel d'une durée de 2 heures
- Travaux dirigés en présentiel d'une durée de 1 heures

CONDITIONS :

Le référentiel du Département du contrôle technique des véhicules et des affaires transversales en date du 8 septembre 2025, impose pour cette formation un module technique général, d'une durée minimale de 3 heures.

Pour cette formation, FCA présente le module technique général, pour une durée de 3 heures.

MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET MODALITES D'EVALUATION :

Evaluation théorique composée de 10 questions d'une durée de 30 minutes (incluant la correction)

DOCUMENTS REMIS A LA FIN DU STAGE :

Attestation de formation conforme au 4.2 du CDC 30 mentionnant notamment :

- L'identité du stagiaire
- La raison sociale de l'organisme de formation
- L'adresse électronique de l'organisme de formation
- Les références du programme à l'exception de son indice
- Le libellé du programme ; la durée ; les dates de stage
- Le résultat satisfaisant aux contrôles de connaissance et examens pratiques (si réalisés).



FCA-26-CL-MQEXPR-3H-V2 PROGRAMME DE FORMATION

PROGRAMME DE LA FORMATION :

MQ EXPLOITANT Réduit CL 2026			Référentiel OBLIGATOIRE	Déposé			FAD	Total
			Référentiel	Prétentiel				
				SF	TP	TD		
N° module	Fonction	Descriptif						
Module 1R	Réglementation	rappel rapide des textes définissant le contrôle technique (directive, code de la route, arrêté) et évolutions majeures de ces textes au cours des 4 dernières années	0,5	0,5				0,5
Module 2R	Réalisation d'un contrôle technique	déroulement d'un contrôle technique, instructions techniques et leurs évolutions au cours des 4 dernières années Inclure des vidéos sur les étapes clés du déroulement d'un contrôle technique	0,5	0,5				0,5
Module 5R	Matériels de contrôle	exigences de maintenance et d'entretien, gestion des dysfonctionnements (matériel ou informatique), évolutions des matériels Inclure un TD	0,5	0,5				0,5
Module 7R	Qualité	Obligations (1 de l'annexe V) et moyens possibles à mettre en œuvre par l'exploitant afin d'assurer la qualité du travail réalisé dans son centre (périodicité et contenu des réunions qualité, revue des indicateurs, planning des contrôleurs adapté à la configuration et l'expérience, etc.)	0,5					0,5
		Présentation d'un système qualité et TD avec des exemples de cas d'usage et recherche de la marche à suivre dans le système qualité présenté						
		Traitement des non-conformités : présentation d'une analyse qualité complète avec rédaction d'une fiche de non-conformité, application d'une méthodologie de recherche de causes, actions curatives, actions correctives, évaluation des actions correctives, clôture de la fiche Inclure un TD avec des exemples de traitement de non-conformités				0,5		
		Compteurs d'exception : présentation des nouveaux compteurs d'exception, inclure un TD avec le traitement d'a minima 2 compteurs de niveau 3 et 2 compteurs de niveau 2 en suivant la méthode de traitement précédemment présentée						
Module 9R	Supervision de procès-verbaux	rappel de la procédure de supervision, inclure un TD avec des exemples de procès-verbaux à relire	0,5			0,5		0,5
Module 10	Evaluation		0,5	0,5				0,5
Total			3	2	0	1	0	3
				3				
				3				

Glossaire	
SF	Supports de formation diffusés en direct par un formateur présent
TP	Travaux Pratiques dirigés et encadrés par le formateur présent
TD	Travaux Dirigés en présentiel sous la supervision du formateur présent
FAD	Formation A Distance réalisée par l'apprenant seul via une plateforme dédiée



FCA-26-CL-MQEXPR-3H-V2 PROGRAMME DE FORMATION

PLANNING DE LA FORMATION :

Formation en présentiel d'un volume horaire de 3 heures.

La programmation prévoit de préférence, une réalisation en présentiel, la quatrième demi-journée consécutive aux sessions de MQ exploitant VL ou PL.

Les plages horaires de formation en présentiel sont de 08h00 à 18h00 (la précision de l'horaire de début de formation sera faite sur la convocation).

Les horaires pourront être ajustés par le formateur durant la formation, sans que la durée initiale totale du stage ne soit modifiée.

Jour 1		Jour 2	
7 heures		4 heures	
3 heures		4 heures	temps consacré au MQ exploitant VL ou PL
Pause déjeuner		Pause déjeuner	
4 heures	temps consacré au MQ exploitant VL ou PL	3 heures	Module 1R 30 min
			Module 2R 30 min
			Module 5R 30 min
			Module 7R 30 min
			Module 9R 30 min
			Evaluation 30 min